

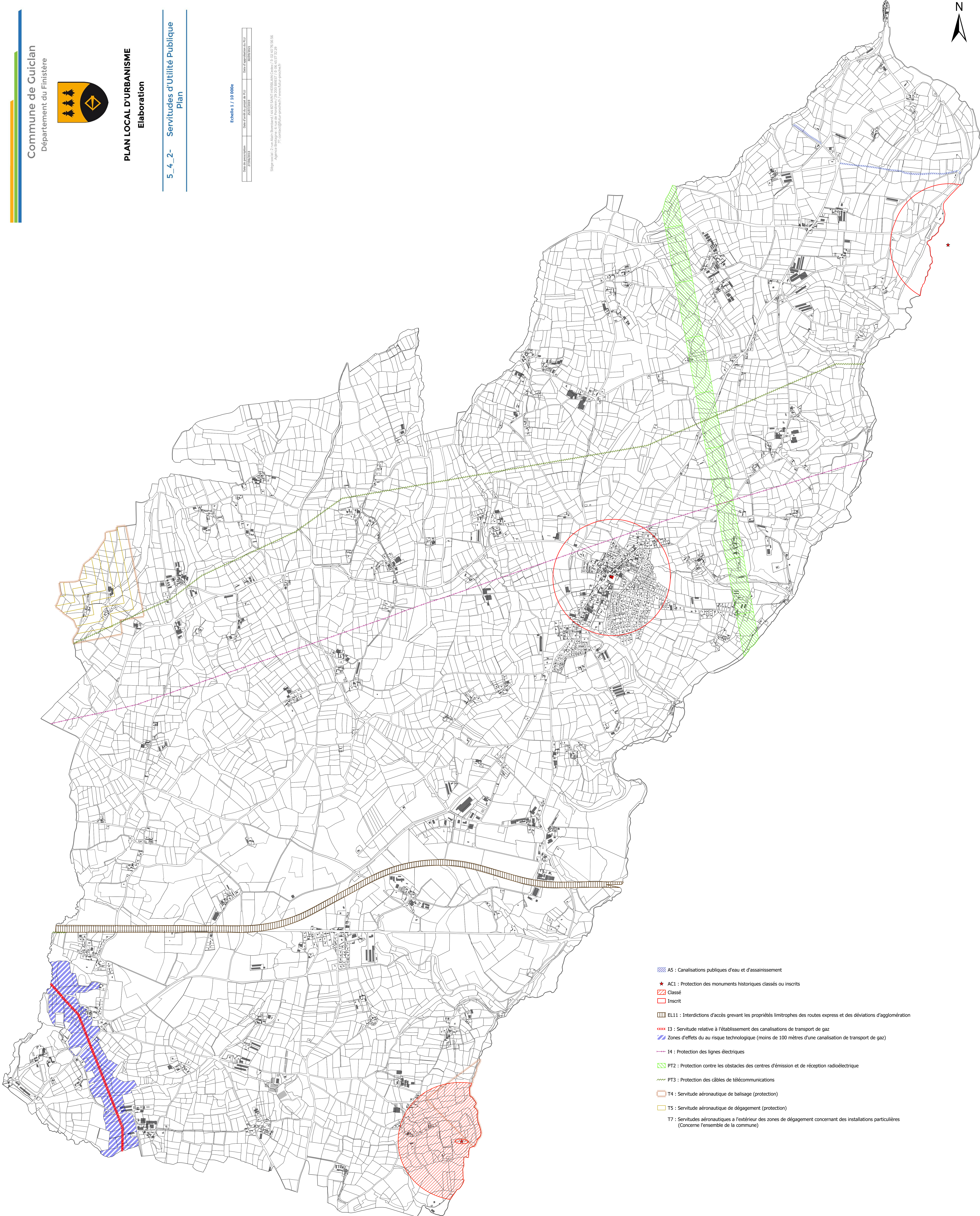
PLAN LOCAL D'URBANISME
Elaboration

5_4_2- Servitudes d'Utilité Publique
Plan

Echelle 1 / 10 000e

Date d'adoption	Date d'adoption de l'U	Date d'adoption de l'U
27/06/2023	28/07/2023	28/09/2023

Site web : 2 rue Alain Bernard / 44 800 SAINT-LEGER-ARRE-CODEX / 5 06 40 76 56 56
Agence Bretagne : 6 rue de l'Horizon / 29 200 BREST / 5 06 45 57 32 29
P : Service Urbanisme / M : Service Urbanisme



- A5 : Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- AC1 : Protection des monuments historiques classés ou inscrits
- Classé
- Inscrit
- EL11 : Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération
- I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz
- Zones d'effets du au risque technologique (moins de 100 mètres d'une canalisation de transport de gaz)
- I4 : Protection des lignes électriques
- PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique
- PT3 : Protection des câbles de télécommunications
- T4 : Servitude aéronautique de balisage (protection)
- T5 : Servitude aéronautique de dégagement (protection)
- T7 : Servitudes aéronautiques a l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (Concerne l'ensemble de la commune)

